

[GIS, Groupe information sexuelle et éducation à la santé](#)

Adresse

Louis-Favre 1 2000 Neuchâtel

032 / 886 88 50

gis.neuchatel@ne.ch

Responsable: [Mme Muriel Reber, Directrice](#)

Mandat

Directives relatives à la médecine scolaire du 11 juin 2007 précisent que le médecin scolaire est responsable d'une éducation à la santé dont les sujets abordés comprennent :

L'information sexuelle,

La prévention des abus des substances nocives à la santé....

Le GIS y est mentionné comme partenaire privilégié pour l'information sanitaire et sexuelle.

Contrat de prestations de droit public entre le Département de la santé et des affaires sociales et le GIS

Mandat des médecins scolaires ou des établissements scolaires

Financement

Communes pour les mandats des médecins scolaires

Etablissements scolaires pour les mandats des directions d'écoles secondaires

Prestations régulières

Éducation sexuelle à l'école obligatoire

Classes

- 7, 9, 10 et 11e année
- postscolaire
- établissements spécialisés

Soirées de parents (non facturées)

- 2e et 7e année

Volume :

Éducation à la santé dispensée à 3 reprises pendant la scolarité obligatoire à raison de 8 périodes minimum, soit 24 heures au cours de la scolarité »

Prestations spécifiques

Multiplicateurs :

- Elèves infirmiers de la Haute Ecole de Santé
- Élèves enseignants de la Haute Ecole pédagogique HEP BEJUNE
- Équipes de professionnels d'une structure d'accueil de la petite enfance
- Équipés de professionnels des établissements spécialisés

Mesures éducatives à la demande d'un juge

Prestations en soirées de parents (objectifs spécifiques)

Entretien conseil et orientation auprès des jeunes, adultes, parents, enseignants et aux professionnels